

USTHB, le, 30/04/2024

Réf :N°03/24

Procès-verbal

Conseil de discipline de la FSTGAT

En ce jour du trente Avril de l'an deux mille vingt-quatre s'est tenue la troisième réunion du conseil de discipline de la Faculté des sciences de la Terre de Géographie et de l'Aménagement du Territoire, au niveau de la salle de réunion de la FSTGAT, pour discuter des points inscrits à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Statuer sur **les sept (07)** cas litigieux, suite à des rapports de circonstances présentés par des enseignants du département de géologie et de Géographie.

Etaient Présents

Amri Kamel
Ali Rahmani Salah
Bouraoui Seyfallah
Ikhlefhoum Karim
Issaad Mouloud
Zerrouki Chawki
Lazouni Abdelhakim
Yagouni Bouzar Hayet
Hamdidouche Rachid

Qualité

Président conseil discipline
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre
Chef de département de Géologie
Chef de département de GAT
Vice Doyen Scolarité FSTGAT

Liste de présences pour les concernées par la convocation

Dahmani Sofiane
Kherrour Louardi
Benguedah Wassila
Aouda Said
Benour Mohamed
Yasri Djamilia

Enseignant Géologie
Enseignant GAT
Enseignante GAT
Enseignant GAT
Fonctionnaire ATS
Etudiante

Essalhi Imad Eddine
Cherifi Djamila
Rahmouni Aymen Khalil
Barkat Adam
Boukrif Salem
Silhadi massinissa

Etudiant
Etudiante
Etudiant
Etudiant
Etudiant
Etudiant

Le président du Conseil de discipline de la faculté a déclaré ouverte la session à 10h ;

Pour cette session, nous avons étudié les cas suivants :

Nom Prénom	Immatriculation	Affiliation
Yasri Djamila	181931098147	L3 géologie Appliquée, section C, groupe 3
Rahmouni Aymen Khalil	212131095512	L3- GAT, section C
Essalhi Imad Eddine	222231628812	L2- GAT, section A
Cherifi Djamila	191931092298	L3 –GAT, section B
Barakat Adam	191931062706	M1 RME
Boukrif Salem	181831090868	M1 RME
Silhadi Massinissa	161631061658	M2 RME

Il est à noter que :

- En respect des articles 18 et 19 de l'arrêté n 371 du 11 juin 2014 ;
- Tous les étudiants convoqués ont été auditionnés le jour même afin d'écouter leur version des faits.

Selon la décision rectorale N° 29 du 4 /07/2023 portant du conseil de discipline de la FSTGAT du l'USTHB, et après la vérification de l'identité des étudiants convoqués, et en respect de l'article 18 de l'arrêté n 371 du 11 juin 2014, le président du conseil adonné, par ordre, la parole aux enseignants pour qu'ils exposent le problème, puis aux étudiants convoqués.

Les membres du conseil ont vérifié, pour chaque cas, quelle serait la catégorie de l'infraction, et les sanctions qui lui sont applicables.

Après délibération, Il a été décidé :

N°	Nom prénom	Type d'infraction	Sanction
1	Yasri Djamila	Infraction du 1 ^{er} degré	Avertissement verbal
2	Rahmouni Aymen Khalil	Infraction du 1 ^{er} degré	Avertissement écrit versé dans le dossier
3	Essalhi Imad Eddine	Infraction du 2 ^{ème} degré	Exclusion du semestre
4	Cherifi Djamila	Infraction du 1 ^{er} degré	Avertissement verbal
5	Barakat Adam	Infraction du 1 ^{er} degré	Avertissement verbal
6	Boukrif Salem	Infraction du 1 ^{er} degré	Avertissement verbal
7	Silhadi Massinissa	Infraction du 2 ^{ème} degré	Exclusion du semestre

La session s'est levé à 12h45.

K. AMRI